

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Organe de publicité et d'informations

paraissant à SION le mardi, jeudi et samedi

Abonnements:

Table with columns for subscription duration (1 an, 6 mois, 3 mois) and price for various categories (La 'Feuille' cherchée dans nos bureaux, etc.).

Administration & Expédition:

SION IMPRIMERIE GESSLER, Rue de la Dent-Blanche, SION

On peut s'abonner en tout temps, soit à l'Administration du 'Journal', soit dans les bureaux de poste.

Les annonces et réclames sont reçues directement par « l'Administration du Journal »

Annonces:

Table with columns for location (Canton, Suisse, Etranger) and price per line (La ligne ou son espace, Minimum (5 lignes), Réclames).

Rabais pour insertions répétées.

L'abonnement à l'année 1905 donne droit à l'insertion gratuite d'une annonce de 10 lignes à paraître sous la rubrique des petites annonces.

CACAO SOLUBLE SUCHARD PRÉPARATION INSTANTANÉE, DIGESTIF ET FORTIFIANT

GOITRE

Je vous prie d'excuser le retard que j'ai mis à vous remercier de votre excellent traitement par correspondance grâce auquel j'ai été délivré du goitre, gonflement du cou et des étouffements dont je souffrais.

Contre l'Anémie

Faiblesse et Manque d'appétit essayez le véritable

COGNAC FERRUGINEUX GOLLIEZ

30 ANS DE SUCCÈS 10 diplômes et 22 médailles. En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 2.50 et 5.

HUG, Frères & Cie - Baïe

Maison la plus ancienne et la plus importante en Suisse offre le plus grand choix de

musique et d'instruments

Pianos, Harmoniums, Violons, Guitares, Zithers, Orchestrions, Grammophones, Accordeons, Instruments en cuivre, etc.

Conditions avantageuses. - Médailles d'or 1901 Demandez nos catalogues. 58.

Monsieur Chs. Henni, Prof. de musique à Sion renseignera

Coiffeur Jos. Ernè Darbellay Coiffeur

Rue de Conthey

Service pour Messieurs, nettoyage de tête au schampoing pour dames.

Spécialité de travaux de fantaisie en cheveux.

Souvenirs mortuaires encadrés, breloques, chaînes de montres, bagues, bracelets, etc.

Toujours en magasin grand choix d'articles de toilette et parfumerie.

Se recommande.

ANNONCE DE FORTUNE LES LOTS sont GARANTIS par l'Etat

Invitation à la participation aux CHANCES DE GAIN

aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels 8 MILLIONS 325,120 MARCS seront sûrement tirés.

Dans ces tirages avantageux, contenant selon le prospectus seulement 85000 billets, les LOTS suivants DOIVENT ÊTRE FORCÉMENT GAGNÉS en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir:

Table listing lottery prizes in millions and thousands of marks, including 1st prize of 3,000,000 marks and 1st lot of 4,000 marks.

La loterie contient en somme 4125 lots et 8 primes parmi 8000 billets, de sorte que presque la moitié des billets émis doit sûrement gagner.

Le plus gros lot possible du 1er tirage est de Mk 50000, celui du 2e tirage Mk 55000, et Mk 60000, de Mk 65000, de Mk 70000, de Mk 80000 et celui du 7e tirage final.

Mars 600000 soit fr. 750000. L'émission des billets se fait en billets entiers, demi et quarts de billets.

Les mises des tirages et la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le prospectus OFFICIEL qui sera gratuitement expédié à chaque participant, ainsi qu'à tous ceux qui en font la demande.

Le paiement de l'envoi des sommes gagnées se fait par moi directement et promptement aux intéressés et sous la discrétion la plus absolue.

Chaque commande peut se faire en un mandat poste en contre remboursement. Frais de remboursement: 50 centimes.

En 2-8 jours es goîtres et toutes grosseurs au cou disparaissent: 1 flac. à fr. 2.20 de mon eau ant-goîtreuse suffit.

S. FISCHER, méd. à Grub Appenzell Rh.-E. 76

Cuisine Populaire

Rue du Grand-Pont Sion

Restauration à toute heure Bonne cuisine Prix très modérés Se recommande B. Zumoberhaus

Mme M. ROSE

SAGE-FEMME DIPLOMÉE reçoit des pensionnaires. Confort. Soins consciencieux. Prix modérés. Discrétion absolue.

RELIURE Encadrements, Registres aux prix les plus avantageux

M. TORRENT

SION Rue de la Cathédrale SION

Attention

mérite la combinaison de valeurs à lots autorisées par la loi que chacun peut se procurer contre paiements mensuels de fr. 4, 5, 8 ou 10 au comptant, auprès de la maison soussignée.

Les prochains tirages auront lieu: 1 AVRIL, 15 AVRIL, 20 AVRIL, 1 MAI, 15 MAI, 15 JUIN, 20 JUIN, 30 JUIN, 10 JUILLET, 15 JUILLET, 1 AOUT, 15 AOUT, 20 AOUT.

Chute cheveux Madame C. Fischer & Zurich, ruede Théâtre 20, envoi franco et sous pli, contre 80 cent en timbres, sa brochure traitant de la chute des cheveux

3 Avantages

- 1° la bonne qualité! 2° la bonne forme! 3° le bas prix!

Table listing shoe models (Soutiers forts pour ouvriers, etc.) with prices in Nos. and Frs.

Rod. Hirt, Lenzbourg. La plus ancienne et la plus grande maison d'expédition de chaussures de la Suisse.

On cherche un jeune garçon, fort, de bonne famille comme garçon d'office Il aurait l'occasion d'apprendre l'allemand (évent. leçons privées.) Station libre, sans salaire. HOTEL BANHOF et TERMINUS 330 WYL St-Gall) Zà 7525

Solution de Biphosphate de chaux

des Frères MARISTES de St-Paul-Trois-Châteaux (Drôme) préparé par M. L. ARSAC, pharm. de première classe, à MONTÉLIMAR (Drôme)

J. BOUSSER. GENEVE, 108, rue du Rhône 108, GENEVE.

AVENTURES DE TERRE ET DE MER

Les Naufragés

DE L'ILE DE BORNEO

par MAYNE-REID

Le capitaine Redwood savait qu'il y avait plusieurs dans l'île de Bornéo. Il y avait les résidences hollandaises de Sambas et de Sarabang, le comptoir du gouvernement anglais dans l'île de Labuan, et cet étrange établissement hétérogène, moitié colonie, moitié royaume, qui reconnaissait alors l'autorité de l'aventurier sir James Brooke, intitulé: «Rajah de Sarawak.»

conséquent, que des voyageurs, dans une position si critique, pouvaient prendre pour but avec chance de l'atteindre. Il ne s'agissait pas toutefois de se mettre en route immédiatement.

dien était infesté par ces écumeurs de mer, s'élançant comme des vautours de leurs forteresses retranchées au milieu des lagunes de beaucoup d'îles de la Malaisie, et principalement de Mindanao.

et quelquefois davantage, suivant sa dimension. Ces hommes, assis en rang de chaque côté du navire, ne prenaient point part aux combats.

qu'à ce qu'on pût les vendre comme esclaves. Les marchés pour cette sorte de commerce étaient faciles à trouver; il y en avait dans presque toutes les îles de la Malaisie.

Au Transvaal

Le gouvernement Britannique vient de donner une nouvelle constitution à l'ancienne république du Transvaal.

On sait qu'il avait été convenu, lors de la soumission des Boers, que la nouvelle colonie s'administrerait elle-même sous la haute autorité de l'Angleterre. Toutefois, cette convention ne devait être appliquée que plus tard; en attendant le Transvaal et l'Orange ont été soumis au même régime que les autres colonies de la Grande-Bretagne.

La nouvelle constitution n'est pour le moment octroyée qu'au Transvaal et à titre d'essai, si elle réussit, l'Orange en bénéficiera dans quelque temps.

De nombreux et précieux privilèges sont apportés de ce fait au peuple boer.

Il accueillera donc avec satisfaction ce nouveau gouvernement qui — à défaut de son ancienne indépendance — lui donnera un semblant de souveraineté.

C'est aujourd'hui mercredi, que sera proclamée solennellement au Transvaal la charte accordée par le roi Edouard VII.

Voici quels en sont les points principaux:

Tous les Blancs, à partir de 21 ans, quelle que soit leur origine, boers, anglais ou étrangers, ont le droit d'être inscrits sur les listes électorales, pourvu qu'ils possèdent une propriété valant 100 livres sterling, ou qu'ils aient un salaire de 100 livres. Chaque votant devra remplir l'une des conditions ci-dessus durant une période de six mois, dans les douze mois qui précèdent l'établissement des listes électorales.

Le Transvaal reçoit ainsi le suffrage universel.

Peut être élue membre de l'assemblée législative toute personne remplissant les conditions ci-dessus énoncées pour avoir le droit d'être électeur.

L'assemblée législative se composera, par analogie avec l'ancien Volksraad, de 30 à 35 membres élus, de six à neuf membres nommés par le gouvernement, et du lieutenant gouverneur.

Le Transvaal sera divisé, par une commission nommée à cet effet, en districts — pas moins de trente, mais pas plus de trente-cinq — chaque district recevra un nom spécial et nommera un membre pour le représenter à l'Assemblée législative.

Cette assemblée aura pour fonction, comme son nom l'indique, de faire des lois — mais elles seront toujours soumises à l'approbation du gouverneur de la colonie, elles devront être agréées par lui avant d'être publiées dans la gazette du gouvernement et d'être mises en vigueur.

Le pays Boer est donc encore loin d'avoir le gouvernement idéal de l'indépendance politique complète. Toute loi, acceptée par le gouvernement et même promulguée pourra être annulée par le roi.

En matière de finances, toute loi nouvelle devra être recommandée par le gouverneur, avant d'être votée par l'assemblée. Toute loi, avant d'être ratifiée par le gouverneur, pourra être renvoyée devant l'assemblée avec les amendements et les modifications qu'il aura plu au gouverneur d'y apporter. Le gouvernement prend toutes les précautions possibles pour éviter l'obstruction parlementaire, particulièrement à propos des questions financières. Pour plus de sûreté, on réserve une liste civile — comprenant les traitements des principaux fonctionnaires de la colonie — et les sommes consacrées à ce chapitre spécial ne sont pas soumises au vote de l'assemblée.

Il faut noter que tous les citoyens inscrits sur la dernière liste électorale de l'ancienne république sont de droit inscrits sur les nouvelles listes électorales anglaises et cela sans que leur situation financière entre en ligne de compte. Tous jouissent de la franchise électorale fussent-ils dans la plus grande misère. Ce privilège témoigne de la Bonne volonté du gouvernement anglais à l'égard des vaincus d'hier.

La question de la représentation des races de couleur est aussi réglée: le gouvernement anglais ne donne aucun droit électoral à ses sujets indigènes.

Telle est, dans ses grandes lignes, la nouvelle constitution que l'Angleterre octroie à l'essai au Transvaal. Puisse-t-elle y apporter l'apaisement et la prospérité dont le pays a si grandement besoin après les terribles épreuves qu'il a endurées.

RODJESTVENSKY ET TOGO

Rodjestwensky, obligé de sortir de la baie de Kamrank (Kamerank ou encore Cameraigne) fait en ce moment route vers le Nord. Son escadre se trouvait le 23 avril à quinze milles des côtes françaises de l'Indo-Ching, tandis que l'escadre japonaise se concentre au sud de Formose.

Les positions des adversaires sont en ce moment nettement établies:

Rodjestwensky va dans la direction de l'île d'Haïnan ou de Hong-Kong. En s'approchant de Hong-Kong, il trouvera devant lui l'escadre de Togo, au sud de Formose, et, sur sa droite, les divisions de Kamimoura et d'Aschima.

C'est donc aux environs de l'île de Formose que, selon toute probabilité, sera livrée la prochaine bataille navale. Togo compte y barrer la route à l'escadre russe; l'emplacement pour lui ne saurait être mieux choisi.

car Formose constitue une excellente base navale.

Rodjestwensky doit s'attendre à cette rencontre, où ses vaisseaux recevront le baptême du feu. L'espoir d'atteindre Vladivostok avant d'avoir été contraint de se battre est définitivement écarté.

CONFEDERATION

Le Congrès d'Olten

Lundi s'est ouvert à Olten, sous la présidence de M. Otto Lang de Zurich, un grand congrès ouvrier suisse auquel ont pris part 444 délégués, représentant 321 organisations auxquelles appartiennent 209,400 ouvriers.

La liste des tractanda de ce congrès portait l'assurance-maladie et accidents et la revision de la loi sur les fabriques.

On y a entendu un rapport sur l'assurance dont les conclusions demandent de remplacer l'article 34 bis de la Constitution fédérale par l'article suivant:

«La Confédération verse aux cantons pour l'assurance contre la maladie et l'invalidité un compte exact de l'emploi des subsides de la Confédération et surveillent les caisses de secours mutuels subventionnées.

»Les cantons restent libres d'employer les subsides reçus de la Confédération, soit à appuyer les caisses maladie existantes ou à créer, soit au traitement médical gratuit.

»Ont seules droit aux subsides les caisses appartenant à une fédération de libre passage d'une caisse à une autre, comprenant tous les Suisses, ou accordant à ceux de leurs membres qui devraient quitter le rayon d'assurance, leur subside sur tout autre territoire de la Suisse.

»Le traitement médical gratuit doit profiter à tous les habitants dont le revenu ne dépasse pas le montant à fixer par les cantons.

»Les cantons sont tenus de présenter un compte exact de l'emploi des subsides de la Confédération et surveillent les caisses de secours mutuels subventionnées.

»La Confédération instituera, par voie législative, l'assurance-accidents».

Après une discussion très animée l'assemblée a approuvé en principe la demande d'initiative suivant le texte ci-dessus. Le comité fédéral et le comité des caisses reçoivent pleins pouvoirs pour lancer l'initiative.

Quant à la question de la revision de la loi sur les fabriques, le congrès a approuvé les thèses du Dr. Studer rapporteur. Sur la proposition de M. Decurtins, conseiller national, l'assemblée a décidé qu'il y a lieu de publier périodiquement les jugements prononcés dans les cas d'infraction à la loi sur les fabriques.

L'assemblée a aussi procédé à l'élection du comité fédéral, qui est porté à 80 membres et confirmé M. Greulich dans sa charge de secrétaire ouvrier. Le comité fédéral a été chargé de demander au Conseil fédéral d'augmenter de fr. 5000 le subside annuel au secrétariat ouvrier afin de permettre la création d'un poste d'adjoind de langue italienne.

Le congrès, ouvert à 10 h. du matin, a été clos à 6 h. du soir par une allocution de M. Lang.

Les grèves en Suisse

Les patrons de Zurich, faisant partie de l'Association des patrons ont prononcé le lock-out contre leurs ouvriers; c'est-à-dire la cessation du travail.

Les charpentiers de la ville de Bâle ont proclamé lundi soir la grève.

Dans un communiqué à la presse les patrons coiffeurs de la Chaussée-de-Fonds déclarent qu'à l'exception d'un seul, tous les patrons sont résolus à résister aux prétentions injustifiées de leurs ouvriers. Ils invitent ces derniers à évacuer les chambres qu'ils occupent chez leurs patrons.

Monopole de l'alcool

Le Conseil fédéral a pris l'arrêté suivant: 1. Le taux définitif de remboursement pour l'alcool monopolisé exporté en 1904 sous forme de produits alcooliques est fixé à 95 fr.

Les remboursements opérés sur ce taux au courant de l'année comptable doivent donc être considérés comme définitifs.

Le Département des finances et des douanes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Traité hispano-suisse

Ces jours derniers ont eu lieu à Berne, suivant la «Gazette de Zurich», des conférences entre le ministre d'Espagne et le Conseil fédéral au sujet des relations commerciales entre la Suisse et l'Espagne. Les négociateurs suisses du traité de commerce, MM. Frey et Künzli, y ont participé.

L'Espagne n'ayant pas encore achevé la revision de son tarif douanier, n'est pas en mesure de conclure un nouveau traité avec la Suisse avant l'expiration du traité actuel; aussi le conseil fédéral, dans une note adressée au gouvernement espagnol, a fixé les conditions dans lesquelles un «modus vivendi» pourrait être établi jusqu'au moment où l'on pourrait conclure.

La réponse de l'Espagne n'est pas encore parvenue à Berne.

Congrès international de la presse

Le congrès international de la presse aura lieu cette année du 29 juillet au 2 août à Liè-

ge. Il sera suivi, comme d'habitude, d'une série d'excursions.

VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

Il est alloué un subside à deux instituteurs pour leur permettre de continuer leurs études au Technicum de Fribourg en vue de l'enseignement du dessin professionnel.

— Il est voté un don d'honneur de 100 francs en faveur du tir cantonal de Fribourg en 1905.

— L'homologation est accordée aux concessions des forces motrices de la Navizance par les communes de Vissoie, St-Jean, St-Luc, Chandolin et Chalais à M. A. Palaz, ing. à Lausanne, tant pour lui que pour ses ayants-droit, sous certaines conditions.

— Est également accordée l'homologation au transfert à M. Palaz, ing. à Lausanne, tant pour lui que pour ses ayants-droit de la concession des eaux de la Navizance accordée par la commune de Chippis à MM. J.-B. Muller-Bauer et M. Zufferey, à Sierre, sous certaines conditions.

La question sociale

L'approche du premier mai nous amène à parler du mouvement socialiste, qui a pris, cette année, dans certains pays de l'Europe, et particulièrement en Russie, une tournure inquiétante.

Il est fort à craindre que le jour où les socialistes célèbreront leur fête annuelle ne devienne un jour de désordre et de sang du moins dans certains pays où les esprits sont vivement excités. Ainsi, par exemple, en Russie, on prévoit les plus graves événements. De sinistres rumeurs circulent comme au temps qui a précédé la grande révolution française.

On comprend jusqu'à un certain point qu'en un pays comme la Russie où une réforme de la Constitution s'impose, le peuple s'agite afin de briser les fers qu'il a aux pieds. Il n'est pas étonnant que, accablé de tous les maux, meurtri par la guerre, il jette les yeux vers une autre forme de gouvernement plus démocratique; mais cela n'est pas le cas en Suisse où les institutions gouvernementales sont en ne peut plus démocratiques; où la protection des travailleurs fait l'objet de toutes les sollicitudes.

Que demandent les socialistes?

Ils poursuivent un programme dont la réalisation ne pourra jamais avoir lieu, attendu qu'il est basé sur des utopies.

Ils demandent l'égalité des conditions économiques pour tout le monde, le partage des biens sous le contrôle de l'Etat, etc.

Enfantillage! L'égalité n'a jamais existé et ne sera jamais établie pour la bonne raison qu'elle ne peut exister. Il n'y a pas dans le monde d'égalité parfaite: ni dans les choses, ni chez les individus, ni dans la société.

Partagez aujourd'hui les capitaux des rentiers et les biens des bourgeois, vous aurez demain de nouveaux rentiers et de nouveaux bourgeois, parce qu'il y aura toujours des hommes plus adroits et meilleurs travailleurs que d'autres.

Et ceci n'est pas le seul motif, qui nous fait voir le programme socialiste comme irréalisable et illogique: Est-il juste de prendre à un citoyen honnête le pécule qu'il s'est amassé à force d'énergie et de travail pour le donner en partage à un autre citoyen qui par sa paresse ou ses excès, a ruiné la fortune peut-être plus grande qu'il avait hérité de sa famille.

Nous ne contestons pas qu'il y ait dans la société d'honnêtes et laborieux citoyens qui travaillent et économisent et, malgré cela ont de la peine à joindre les deux bouts et à nourrir leur famille. Ceux-là, oui, méritent qu'on fasse quelque chose de mieux en leur faveur; et de ce côté, la question sociale demeure un problème important à résoudre.

Mais ce n'est pas la solution telle que la rêvent les socialistes, qui pourra intervenir. Nos autorités, tant cantonales que fédérales, accordent une attention chaque jour plus grande à la question et font tout ce qu'elles peuvent pour améliorer le sort des travailleurs.

Nous ne voyons pas dès lors que les manifestations du premier mai puissent provoquer des désordres dans notre pays.

A moins que ce ne soit à Zurich, où les grévistes ont déjà, il y a quelques jours, causé de sèches scènes scandaleuses.

Espérons que tout se passera dans l'ordre et que la tranquillité du pays ne sera pas troublée par des actes odieux qui seraient avant tout préjudiciables aux intérêts de la classe ouvrière.

Fondation Schiller suisse

Le 9 mai prochain, la Suisse célèbre le centième anniversaire de la mort du grand poète Schiller, l'auteur de Guillaume Tell.

Cette occasion, le comité d'initiative de la «Fondation Schiller» adresse un appel pour la création d'un fonds destiné à subvenir aux besoins des écrivains nécessiteux qui ont rendu des services à la littérature.

«Les hautes autorités de notre pays, dit l'appel, nous ont déjà donné l'exemple. Pour honorer comme il convient le poète de Tell, elles ont voté, à l'unanimité, une somme de 50,000 fr. pour une Fondation Schiller, mais elles y ont mis la condition que les particuliers, de leur côté, souscrivent une somme égale pour la fête du 9 mai. Il faut donc, cette année de jubilé, réunir un fonds de 100000

fr., dont les intérêts pourraient déjà trouver leur emploi, en 1906.

Toutes les questions relatives à cette fondation seront discutées après le 9 mai dans un comité qui soumettra au Conseil fédéral ses délibérations. Un conseil d'administration sera choisi, et le conseil fédéral y sera représenté. Peut-être qu'avec le temps de nouvelles tâches s'imposeront à la Fondation Schiller. C'est l'avenir qui en décidera.»

Nous recommandons chaudement, à toutes les personnes qui peuvent le faire, de s'intéresser à cette œuvre grande et utile dans la mesure de leurs ressources. Les plus modestes contributions seront les bienvenues.

Le délégué pour le canton du Valais est M. H. Bioley, conseiller d'Etat, qui a adressé aux autorités communales et aux instituteurs des instructions concernant les collectes à organiser et l'expédition des fonds recueillis.

Monthey—La Pierre aux Mermettes

La «Pierre aux Mermettes» sur Monthey, un des plus beaux blocs erratiques du Valais, vient d'être vendue à un amateur pour la somme de fr. 15,000. Son propriétaire M. J. Donnet de Monthey en avait fait précédemment don à la commune, espérant que cette dernière assurerait la conservation de ce magnifique monolithe. Et voilà qu'aujourd'hui l'on se prépare à l'abattre. L'exploitation devait commencer lundi; mais la municipalité de Monthey, effrayée, a télégraphié au Conseil fédéral et suspendu l'arrêté de mort en attendant la décision de cette autorité.

De son côté la «Ligue pour la Beauté» récemment fondée par Mme Burnat-Provins, a télégraphié au conseil fédéral de vouloir bien empêcher la destruction de la «Pierre aux Mermettes».

Nous unissons nos vœux à ceux déjà formulés pour sa conservation; car les blocs erratiques sont devenus une véritable rareté et il n'est pas besoin d'insister sur l'intérêt scientifique de celui de Monthey.

La Cecilia à Toulon

La «Cecilia» de Martigny-Ville vient de remporter un brillant succès au concours international de musique à Toulon.

Elle a reçu la palme de vermeil pour le concours d'honneur; le 1er prix pour l'exécution et le 2me prix pour la lecture à vue.

La fanfare de Martigny (président M. Morand et directeur M. Hillaert) a joué comme morceau imposé «La Forêt enchantée» de Furgeot, ce même morceau a été joué par la «Lyre de Vevey» et les deux sociétés suisses ont obtenu le premier prix «ex æquo». Le morceau de choix pour la «Cecilia» était la «Marche au Flambeau» de Meyerbeer.

Au nombre des membres du jury, nous relevons le nom de M. Kling compositeur à Genève.

Nos chaleureuses félicitations à la «Cecilia».

Le tunnel du Simplon

Le «Bund» donne sur les travaux d'achèvement du tunnel du Simplon les intéressants renseignements que voici:

Le 24 février dernier, jour où le diaphragme séparant les deux galeries fut percé, les tronçons du tunnel complètement achevés atteignaient une longueur totale de 18,5 kilom. soit 10 kilomètres du côté nord et 8,5 km. du côté sud. Entre les deux tronçons, il n'y avait qu'une galerie étroite s'étendant sur un espace d'un peu plus d'un kilomètre et mesurant 3 mètres de large sur 3 mètres de haut.

Le travail à effectuer consiste donc à agrandir cette galerie intermédiaire et à lui donner les dimensions normales de 6 m. de haut sur 6m. de large. Au fur à mesure de l'agrandissement de la galerie, on procédera au revêtement de la voûte en maçonnerie.

Il s'agira ensuite d'enlever la voie étroite utilisée par l'Entreprise pour les trains de travaux, de procéder au ballastage du sol et à la pose de la voie définitive. On emploiera pour celles-ci des rails de 4 kg. au mètre et des traverses de hêtre imprégné.

En même temps que la pose de la voie, aura lieu celle des six câbles qui traverseront le tunnel. L'un de ces câbles est destiné au service télégraphique international, le second au service télégraphique des chemins de fer, le troisième au service téléphonique, le quatrième au service des cloches, le cinquième au service des «Blocs». Le sixième sera un câble à fort courant destiné à l'éclairage électrique du tunnel.

Ces câbles coûteront la jolie somme de 500 mille francs. Dans le but de préserver de l'humidité, on les entourera d'une quadruple enveloppe protectrice. Le câble-lumière sera livré par la maison Aubert, Grenier et Cie, à Cossonay. Deux câbles et la partie nord d'un troisième seront livrés par la maison Berthoud, Borel et Cie, à Cortaillod. La pose de ces câbles exigera environ deux mois.

Un autre travail important sera celui concernant les installations de la station de croisement, au milieu du tunnel, telles que signaux, téléphones et télégraphes, locaux pour le personnel, station transférencière pour l'éclairage, etc.

A propos de la station de croisement, il est bon de faire remarquer que seuls les trains de marchandises y feront arrêt. Les trains de voyageurs traverseront le tunnel sans arrêt. A la vitesse probable de 90 kilomètres à l'heure, ils mettront ainsi environ 13 minutes pour franchir le souterrain.

Pendant l'achèvement des travaux, il sera procédé à un examen rigoureux du tunnel de

façon à pouvoir remédier aux déformations qui viendraient à se produire dans la voûte, spécialement aux endroits où l'entreprise s'est heurtée à des difficultés. Il importe, en effet, que le tunnel soit en parfait état pour l'ouverture à l'exploitation, car une fois les trains admis à circuler, les travaux de réparations ne pourraient s'effectuer que très difficilement et gêneraient considérablement le trafic.

Malgré tout ce qui reste à faire, on est généralement d'avis que la ligne du Simplon pourra être ouverte à la fin de l'automne prochain.

Le commerce du bétail

Considérant qu'à la suite de l'augmentation continuelle du trafic du bétail, l'apparition soudaine d'une maladie contagieuse et la propagation d'une épizootie constituent un danger dont il est impossible de prévoir ni la durée ni l'extension, le Conseil fédéral vient de prendre l'arrêté suivant:

Article premier — Les certificats de santé officiels que la loi prescrit pour le commerce des animaux des espèces bovine et chevaline de plus de six mois devront à l'avenir être utilisés aussi, sur tout le territoire de la Confédération suisse, pour le commerce des veaux, (c'est-à-dire des sujets de l'espèce bovine âgés de moins de six mois) et des animaux appartenant aux espèces ovine, caprine et porcine.

Art. 2. — Toutes les dispositions relatives aux certificats de santé et d'origine contenues dans le règlement du quatorze octobre 1887 pour l'exécution des lois fédérales sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties, sont applicables aux certificats de santé requis pour le commerce des veaux et des sujets des espèces ovine, caprine et porcine.

Sion—Cheval emballé

Un cheval en liberté, le harnais en loques, courait hier dans les rues de Sion. Deux personnes ont été renversées sur son passage. Elles s'en tirent heureusement avec des contusions sans gravité.

Lugubre découverte

On écrit de Noville: «On a retrouvé dimanche, trois semaines jour pour jour après l'accident, le cadavre du jeune ouvrier de Nidau, qui est tombé du pont en construction à la Porte du Scex, dans les eaux du Rhône et s'y est noyé. Il avait été entraîné jusqu'à l'embouchure du fleuve.

NOUVELLES DES CANTONS

Berne

CONFLIT PEDAGOGIQUE

Lundi a eu lieu à Berne une assemblée des instituteurs et autres personnes s'intéressant aux écoles membres du parti radical, de tous les points de la partie allemande du canton. L'assemblée comptait plus de 400 personnes. Elle a protesté contre la nomination du directeur de l'Ecole normale supérieure et adopté une résolution par laquelle elle se déclare solidaire avec la commission des écoles normales qui a démissionné à la suite de cette nomination.

Vaud

LA FIEVRE APHTEUSE

La fièvre aphteuse a été constatée sur un bœuf du pays aux Abattoirs de Vevey. La foire qui devait avoir lieu mardi à Vevey a été interdite.

TOMBE D'UN TRAIN

On mande de Nyon qu'on a trouvé hier matin, près du pont de Martavaux, le corps de M. Preti, entrepreneur à Céligny.

Le train par lequel il rentrait ne s'arrêtait pas à Céligny, et M. Preti aurait dû descendre à Nyon. On pense que, s'étant aperçu trop tard de son erreur, il a voulu sauter à bas du train et qu'il s'est ainsi assommé contre le pont.

LA GREVE DE VEVEY

La «Feuille d'Avis de Vevey» annonce que la grève des charpentiers est terminée. Une entrevue a eu lieu lundi entre patrons et ouvriers et grâce aux dispositions conciliantes manifestées de part et d'autre une entente a pu s'établir.

Le salaire minimum a été fixé à 50 centimes l'heure jusqu'au 1er mai 1906 et 53 centimes dès cette date. Les points secondaires (paiement de l'assurance, heures supplémentaires, etc.) ont été facilement réglés.

Le travail a repris hier matin. La grève des maçons continue, mais les pourparlers se poursuivent activement entre patrons et ouvriers et l'on peut espérer une prompt solution du conflit.

ECHOS

LE RECORD DU COMLOT POLITIQUE

Deux enfants, deux bébés, l'un de cinq ans, l'autre de sept ans et demi — ne riez pas — ont comparu dernièrement à Parenzo (Autriche), devant le procureur du roi, pour y répondre du «délit de sédition» et de «cris subversifs».

Les «deux gosses» avaient, dans une fête du village voisin de Trieste, entendu des chants patriotiques: «Vive Trieste! Vive l'Istrie italienne.» Le lendemain, devant la caserne de gendarmerie, celui de cinq ans déploya un petit drapeau blanc, rouge et vert et cria: «Vive l'Italie!»

Incontinent, on les arrêta, et une instruction fut ouverte. Naturellement, le procès souleva une hilarité mêlée d'indignation; cela n'empêcha pas le procureur du roi, juste mais sévère, de faire son «devoir.»

Les débats furent courts. Le ministère public a adressé une solennelle admonestation aux délinquants en leur faisant voir l'horreur des conspirations. Après quoi le tribunal les a acquittés «eu égard à leur jeune âge.»

* * *

UN MINISTÈRE DE LA MARINE CHINOIS

Chaque province située sur les côtes de l'empire chinois avait, jusqu'ici, sa marine propre, qu'elle organisait à sa guise. Il y avait la marine de Canton, la marine de Fou-Tchéou, la marine de Nanking, la marine du Pé-Tché-Ly.

Sur un ordre de l'empereur, toutes ces marines seront désormais centralisées sous les ordres d'une amirauté centrale dont le siège sera à Pékin.

Les lauriers cueillis par la flotte japonaise excitent-ils décidément l'ambition des Chinois.

Nouvelles à la main

M. Durapiat, un harpagon, se heurte au coin d'une rue, à un misérable qui lui dit d'une voix lamentable:

— Monsieur, je n'ai pas mangé depuis hier. — Pauvre homme, fait Durapiat en s'éloignant à grands pas, j'ai eu la tentation de lui donner un sou.

ETRANGER

GUERRE RUSSO-JAPONAISE

La Situation

En Mandchourie, les armées sont à peu près réduites à l'inaction par suite de la fonte des neiges qui a converti les routes en amas de boue et empêché ainsi tout mouvement sérieux. Les Japonais construisent des chemins de fer à voie étroite dans la direction de Girin, qui semble bien leur objectif principal et dont l'occupation leur permettrait d'isoler Vladivostok.

On ignore complètement où sont les bâtiments de l'amiral Togo et l'on n'est pas beaucoup plus avancé au sujet de ceux de Rodjestvenski depuis qu'ils ont quitté la Baie de Kamranh.

Certaines dépêches signalent leur présence à Haïnan, d'autres disent qu'ils sont au contraire, à quelques milles au sud de Can-Roung, où l'on pense que l'escadre de Nebogatoff doit les rejoindre incessamment. Ce n'est qu'après cette réunion que l'escadre russe, au complet, partirait décidément vers le nord et offrirait la bataille à l'escadre japonaise.

L'espionnage japonais

Ces jours derniers, des éclaireurs de l'armée russe ont arrêté un lieutenant japonais du 23e régiment de dragons qui, déguisé en Chinois, tentait de pénétrer dans les positions russes. L'officier a reconnu qu'il était venu espionner sur l'ordre du chef de son régiment. Il a déclaré que les Japonais agissaient ainsi quand les éclaireurs ne pouvaient donner des indications suffisantes, et que sous Moukden, il y avait eu un grand nombre d'espions de ce genre, qui avaient fourni des renseignements précis et détaillés.

Pendant les derniers combats livrés sous Moukden, on avait trouvé sur le corps d'un officier d'état-major japonais une carte des positions russes. Cette carte reproduisait, avec une exactitude surprenante, non seulement la disposition des grosses unités russes, mais aussi celle des divisions et même des régiments.

* * *

Les télégraphistes fusillés

Une lettre privée de Mandchourie annonce que Liniévitch a fait juger une vingtaine de télégraphistes accusés d'avoir donné des renseignements aux Japonais. Condamnés à mort, ils furent fusillés.

ANGLETERRE

TREMBLEMENT DE TERRE

Des secousses de tremblement de terre ont été ressenties dans la nuit de samedi à dimanche, entre une heure et deux heures du matin, dans les contrées de Nottingham, Derby et York.

A Lincoln, les secousses ont duré 20 secondes; de différents côtés, les sonneries électriques furent mises en mouvement, les maisons furent violemment ébranlées.

* * *

MARIAGE PRINCIER

C'est probablement dans les premiers jours du mois de juillet prochain que sera célébré le mariage du prince Gustave-Adolphe, duc de Scanie, fils aîné du prince héritier de Suède et Norvège, avec la princesse Marguerite de Connaught. La cérémonie aura lieu au château de Windsor, dans la chapelle Saint-Georges.

Le roi Oscar a l'intention d'assister à la cérémonie. Il s'embarquera sur son yacht «Droff» qui sera accompagné de deux cuirassés. Les

nouveaux mariés passeront la fin de l'été en Suède et s'installeront ensuite au château de Christiana.

Un apogée de 50,000 couronnes sera probablement voté par le Parlement de Suède et Norvège pour le jeune couple.

ALLEMAGNE

APANAGE DU PRINCE HERITIER

Le «Staatsbürger Zeitung» croit savoir que le gouvernement demandera au Reichstag un apogée particulier pour le prince impérial allemand, au moment de son mariage, quoique cet apogée dût être fourni par l'empereur. Cette demande s'explique par le fait que les conditions financières de la famille impériale ne seraient guère prospères. L'empereur Frédéric III, pendant les longues années où il était prince impérial, sans fortune personnelle, et vivant de revenus insuffisants pour sa position, avait contracté beaucoup de dettes chez des banquiers; depuis longtemps, on raconte à Berlin que Guillaume II ne se trouve pas dans de meilleures conditions, quoiqu'on ne le dise pas ouvertement. Aussi songerait-on à recourir au Reichstag pour permettre au prince impérial de vivre d'une manière conforme à son rang.

CRETE

AFFAIRES DE CRETE

La Chambre des députés, récemment élue, a voté à l'unanimité la réunion à la Grèce et chargé une délégation d'en informer les consuls des puissances protectrices.

Les représentants consulaires ont fait savoir à l'assemblée crétoise de la part de leur gouvernement qu'aucune modification du «statu quo» en Crète ne serait admise par eux.

Lundi après midi se sont réunis à la Consultation, sous la présidence de M. Tittoni, les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie, représentant les puissances protectrices de la Crète. Le secret est observé sur leur délibération.

Trois croiseurs anglais, sous le commandement d'un contre-amiral, sont partis pour la Crète.

FRANCE

VISITE DU ROI D'ANGLETERRE A ALGER

Après sa visite à Bougie, le roi et la reine d'Angleterre se sont rendus à Philippeville, et de là à Constantine, où de grandes fêtes arabes ont été données en leur honneur. Français et indigènes ont rivalisé d'enthousiasme et de cordialité.

Le couple royal s'est embarqué à Philippeville, qu'il a quitté lundi soir pour la Sardaigne.

C'est samedi matin, qu'arrivera à Marseille le roi d'Angleterre. Il repartira immédiatement pour Paris où il arrivera dans la soirée.

Edouard VII aura dimanche ou lundi une entrevue avec M. Loubet.

* * *

LA QUESTION RELIGIEUSE

Dans sa séance de mardi, après un long débat, la Chambre des députés français a adopté, par 482 voix contre 52, l'article 4 du projet de loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat tel qu'il a été proposé par la commission. D'après cet article, les biens ecclésiastiques, qui ne sont pas la propriété de l'Etat, seront remis aux associations fondées en conformité de l'organisation générale du culte qu'elles se proposent de continuer, c'est-à-dire que les associations pour le culte catholique doivent être en communion d'idées avec les évêques. Les 482 députés qui ont voté pour l'article sont les libéraux, les radicaux, les catholiques, les monarchistes et la moitié des socialistes. Les 52 opposants sont la plupart des socialistes.

M. Jaurès s'est écrié après le vote: «Maintenant la séparation est faite.» Cependant, quatre articles de la loi ont seuls été votés, sur trente-deux, le vote final n'est pas intervenu, et le Sénat ne s'est pas encore prononcé.

La Chambre s'est ensuite ajournée au 15 mai, après avoir voté un crédit de 20,000 fr. en faveur des victimes militaires et civiles des troubles de Limoges.

* * *

A LIMOGES

Le personnel de la fabrique Théodore Haviland s'est réuni lundi matin pour examiner l'attitude à prendre à la suite de l'accord intervenu samedi entre les délégués patrons et ouvriers.

M. Labussière, maire de Limoges, a donné lecture de la lettre de M. Théodore Haviland, dans laquelle celui-ci déclare qu'il ouvrira son usine, en se privant du concours du contremaître Penaud. L'exactitude de cette lettre a été ratifiée par M. Labussière. Le personnel a voté alors à l'unanimité, la reprise du travail, avec l'ordre du jour disant: «Le personnel de la maison Théodore Haviland, réuni en assemblée générale après vingt-quatre jours de lutte, ayant obtenu satisfaction, adresse ses remerciements et ses félicitations à M. Labussière et au conseil municipal.»

Les troupes qui gardaient les édifices publics, les administrations et les usines ont été retirées hier matin. Les régiments étrangers à la garnison quitteront Limoges ce soir et demain.

* * *

M. LOUBET A BORDEAUX

M. Loubet, entouré des présidents de la Chambre et du Sénat et des ministres (à l'exception de M. Delcassé) s'est rendu

à Bordeaux pour assister à l'inauguration du monument de Gambetta. A Livourne, le président a été l'objet de chaleureuses ovations; l'accueil dans la ville de Bordeaux a été non moins enthousiaste.

M. Loubet a pris part à la trente-unième fête fédérale des sociétés de gymnastique de France. Trois cents sociétés comprenant plus de quatre mille membres se sont rendues à Bordeaux pour cette fête: les sociétés italiennes, suisses, hollandaises, luxembourgeoises portaient des écharpes aux couleurs de leur pays pour se distinguer des sociétés françaises.

Mardi le président a assisté à l'inauguration du monument de Gambetta. Il a été acclamé avec enthousiasme.

ITALIE

VOYAGE DE GUILLEAUME II

Le «Hoehenzollern» ayant à bord la famille impériale d'Allemagne est entré dans le port de Palerme, venant de Messine, lundi à 5 h. après-midi.

RUSSIE

INDEMNISATION DES PROPRIETAIRES FONCIERS

Un ukase impérial, du 23 avril, charge M. Boulguine, de nommer, dans les districts troublés par le soulèvement des paysans, des commissions temporaires, qui auront, après avoir déterminé le chiffre des dégâts matériels et la personnalité des coupables, à exiger la réparation des dommages de tous les membres des municipalités qui se seront mêlés aux désordres.

L'ukase prescrit de faire saisir et vendre la totalité de leurs biens si besoin est. Il ordonne également de mettre à l'étude le plan d'un crédit du trésor à ouvrir aux propriétaires fonciers lésés afin de leur permettre de reconstruire leurs bâtiments et de reconstruire leur cheptel.

* * *

LES JOURNAUX RUSSES

A la suite du refus collectif opposé par les ouvriers travaillant à l'impression des journaux de St-Petersbourg de reprendre leur travail les dimanches, les journaux, à l'exception de deux, n'ont pas paru lundi. Désormais, ils observeront le repos dominical.

* * *

MOSCOU SANS PAIN

Moscou s'est trouvé tout à fait sans pain le jour de Pâques, à la déclaration de la grève des boulangers, qui au nombre de 15,000, réclament une augmentation de 50% de leurs salaires.

La police a tenté de disperser une centaine de grévistes, rue Pétrovka. Quelques individus avaient déjà été arrêtés, lorsque leurs camarades les arrachèrent des mains de la police et continuèrent ensuite, paisiblement, leur démonstration.

La fabrication de pain est maintenant assurée dans les établissements municipaux par 150 ouvriers.

Des agents de police protègent les boulangeries, où le prix du pain a quintuplé.

En outre, le maire a commandé du pain dans toutes les villes environnantes, et les casernes de Petersbourg sont chargées de la préparation du pain destiné à être expédié à Moscou.

MAROC

L'EX-BRIGAND RAISULI

On mande de Tanger:

L'influence puissante de Raisuli provoque chez les Européens une inquiétude considérable, car déjà, en plus d'une occasion, il a manifesté une tendance à intervenir dans les affaires des Européens, ce qui est contraire aux traités. Il est vrai pourtant que Raisuli sait rendre justice. Ses soldats-brigands opèrent des arrestations même dans la ville de Tanger, qui n'est pas de la juridiction de Raisuli, et son intervention épouvante les fonctionnaires. Les vols de bestiaux et autres ont cessé complètement dans le voisinage et il règne une tranquillité parfaite. Les malfaiteurs sont sévèrement punis. Cette influence puissante et inattendue fait de Raisuli le personnage le plus important du Maroc septentrional, et toutes les tribus montagnardes se soumettent à sa juridiction. Cette situation cause naturellement de l'inquiétude au sujet de l'attitude que Raisuli pourra prendre à l'avenir.

* * *

LA CAPTIVITE DE M. SEGONZAC

Le marquis de Segonzac est encore prisonnier à Sus. Un algérien, parti avec une caravane pour négocier la remise en liberté du marquis, a été fait prisonnier à Tarudant. Tous ses effets ont été confisqués. Le marquis de Segonzac est bien traité.

CHINE

ASSASSINAT DU RESIDENT CHINOIS

On mande de Schanghai au «Morning Post»: Suivant un télégramme de Tchong-Fou, les indigènes de Patang (Thibet) ont assassiné le 21 avril le résident chinois au Thibet et toute sa suite.

ETATS-UNIS

LA CURE DE CUIVRE

La commission sanitaire de la ville de New-York a fait faire dernièrement des recherches microscopiques concernant la propagation de maladies par la circulation des monnaies.

On a constaté la présence de nombreuses bactéries sur les pièces d'or et d'argent ainsi

que sur les billets de banque, mais on n'en trouva point sur la monnaie de cuivre.

Ce résultat inattendu a provoqué des recherches nouvelles. On déposa sur des pièces de cuivre des cultures de diphtérie en créant des conditions favorables à leur développement; au bout de quelques heures, ces germes étaient morts.

Pendant la dernière épidémie de choléra dans le Massachusetts, aucun ouvrier de la Compagnie des cuivres de Revere ne fut atteint de la maladie, quoique les familles des ouvriers en question aient été contaminées.

Il a été constaté que le choléra n'a jamais sévi dans quelques provinces de la Chine où la population conserve l'eau potable dans des vases de cuivre. Se fondant sur cette observation, les autorités d'Indianapolis ont, lors de la dernière épidémie de choléra et après avoir employé une foule de substances désinfectantes sans obtenir le résultat désiré, recourus au sulfate de cuivre pour la désinfection des égouts et des rues. A partir de ce moment, aucun cas ne se déclara.

C'est le Dr Georges T. Moore qui peut être désigné comme ayant découvert l'action hygiénique du sulfate de cuivre. Il a fait de nombreux essais dans le laboratoire de l'Etat et sur des étangs infectés par une petite algue.

Le cuivre entra en contact avec la substance métallique de l'algue, produisit ainsi une matière soluble dans l'eau et coula au fond de l'étang. A partir de ce moment cette eau put être employée comme eau potable.

Suivant de récentes nouvelles du théâtre de la guerre en Extrême-Orient, les Japonais ont utilisé avec succès pendant l'été dernier cette découverte américaine. Un kilogramme de sulfate de cuivre suffit à rendre salubre cinq mille mètres cubes d'eau.

DEPECHE

LA GUERRE

REUNION DES ESCADRES RUSSES

Paris, 26. — On mande de Saïgon au «Petit Journal»: Un vapeur des messageries fluviales, venant de Poulo-Condor, signale qu'il a rencontré hier matin, près du cap Bake, une escadre russe forte de neuf unités, dont plusieurs cuirassés et croiseurs cuirassés.

Cette escadre a échangé des signaux avec deux autres navires de guerre qui semblaient s'être portés à sa rencontre.

Ensuite, tous les bâtiments ont disparu dans la direction du large.

On croit qu'il s'agit de l'escadre de Nebogatoff qui aurait ainsi pris contact avec les éclaireurs de Rodjestvenski.

Paris, 26. — On mande de Saint-Petersbourg au «Matin»: A l'état-major, on a reçu encore des nouvelles de Rodjestvensky.

Cet amiral annonce qu'il a pu entrer déjà en communication avec Nebogatoff.

C'est bien vers Batavia qu'il va le chercher du reste c'est là que de nombreux charbonniers attendent la deuxième escadre.

La jonction faite, Rodjestvenski se dirigera sans perdre une minute vers Vladivostok, par le plus court chemin, c'est-à-dire par le détroit de Formose.

EN RUSSIE

EXCES

Borisow, 26. — Deux milles soldats des régiments d'Orembow et de Troitski se rendant en Extrême-Orient ont saccagé un débit d'eau-de-vie et pillé les troncs de la croix-rouge.

JUSTICE SOMMAIRE

Moscou, 26. — Hier à la gare, au moment du départ d'un train militaire pour l'Extrême-Orient, le lieutenant Gollibow, chef adjoint d'un régiment d'infanterie d'Omsk, a tué d'un coup de revolver, un soldat d'un régiment d'Irkoutsk, coupable de désobéissance envers lui.

QUESTION CRETOISE

Rome, 26. — La «Tribuna» dit que dans la réunion de samedi M. Tittoni est tombé d'accord avec les ambassadeurs de France, d'Angleterre et de Russie pour estimer que dans l'état de chose actuel, l'annexion de la Crète à la Grèce constituait une impossibilité et pour juger opportune la communication de cette décision au prince Georges en l'accompagnant de mesures visant à obtenir l'apaisement des esprits.

Les délibérations ont été transcrites dans un procès-verbal qui sera communiqué aux puissances et au prince Georges, lequel en devra donner connaissance au gouvernement provisoire de Therisso.

ECZEMA — ANEMIE

Une belle guérison des pilules Pink

«Depuis dix ans écrit M. Zwicky, de Martigny-Bourg, dans le Valais, j'étais affligé d'eczéma, ce qui rendit nécessaire mon entrée à l'hôpital. Les traitements qu'on me fit suivre donnèrent peu ou pas de résultat, si bien qu'ayant demandé à sortir de l'hôpital, on me laissa partir volontiers, car j'étais considéré comme incurable. Ma maladie avait des périodes plus ou moins aiguës, mais elle persistait toujours. A cette affection vinrent s'ajouter une anémie profonde, de violents troubles cardiaques, des bourdonnements d'oreilles, des papillotements continus devant les yeux, une oppression constante. Je n'avais ja-



M. Zwicky, d'après une photographie

mais assez d'air. Un médecin m'ordonna un nouveau traitement qui, comme les précédents, fut sans effet. Je souffrais toujours, mais j'étais résigné, je laissais les choses suivre leur cours et je pensais: «advienne que pourra». Je n'employais plus aucun remède, car j'avais perdu tout espoir. Il advint que les nombreux certificats de guérisons obtenus par les pilules Pink qui sont publiés dans les journaux me frappèrent. Les symptômes des maladies qui étaient décrits me rappelaient sur beaucoup de points avec les miens. Je me dis alors, les pilules Pink les ont soulagés, guéris, elles pourront bien me soulager, me guérir aussi, du moins mon état ne pourra pas empirer puisque je suis incurable, dit-on. Ce que je ne pouvais espérer arriva. Les pilules Pink m'ont transformé, elles ont fait rapidement disparaître tout ce qui me faisait souffrir. Je puis me considérer comme guéri. Ma guérison est certainement une des plus belles qui aient été obtenues par les pilules Pink.

Les pilules Pink ne ressemblent en rien aux autres médicaments. La guérison dont nous venons de parler en est une preuve. Tous les autres remèdes n'ont rien fait, le malade est même considéré comme incurable, les pilules Pink le guérissent, c'est donc qu'elles ont une action et une puissance qui n'appartiennent qu'à elles. Les pilules Pink donnent du sang, enrichissent et purifient le sang. Elles ont une action simultanée sur le sang et le système nerveux, et elles sont le seul médicament capable de faire tout cela. Aussi guérissent-elles quand les autres remèdes ont échoué. Pour guérir l'anémie, la chlorose, la faiblesse générale, les maux d'estomac, le rhumatisme, ne prenez pas d'autres médicaments que les pilules Pink, le régénérateur du sang, le plus puissant. Pour guérir la neurasthénie, les migraines, névralgies, la sciaticque, quel médicament peut vous donner de meilleurs résultats que les pilules Pink, le meilleur tonique des nerfs. Elles sont en vente dans toutes les pharmacies et au dépôt MM. Cartier et Jorin, droguistes, Genève, la boîte 3,50, les 6 boîtes 19 francs, franco.

Nouvelles maritimes de l'Agence Zwichenbart Bâle

Le paquebot français «La Bretagne» parti le 15 avril du Havre est arrivé le 23 avril à New-York.



Petite recette de cuisine à la végétaline VEGETALINE A LA NOISETTE (hors-d'œuvre)

Pétrissez de la végétaline avec persil, ciboulette, estragon hachés menu et des noisettes blanchies réduites en pâté dans un mortier, salez légèrement avec du sel très fin.

Vous obtiendrez ainsi un hors d'œuvre très délicat. 165



Les «Veillées des Chaumières» et l'Ouvrier

Ces deux publications illustrées paraissent deux fois par semaine, procurent un choix unique de bonnes lectures récréatives: grands romans inédits des meilleurs auteurs français, causeries scientifiques et d'actualité, nouvelles variées, poésies, etc.

On s'abonne séparément à l'Ouvrier et aux «Veillées des Chaumières» en envoyant 7 francs en mandat-poste, pour chaque publication à M. Henri Gauthier, 55, quai des Grands-Augustins, Paris.

ABONNÉS ET LECTEURS

DE LA FEUILLE D'AVIS DU VALAIS, faites vos achats dans les magasins et chez les négociants qui publient leurs annonces dans ce journal.

SOCIÉTÉ
DES
Usines de Grandchamp et de Roche
à **GRANDCHAMP**
PRÈS
VEYTAUX-CHILLON (VAUD) 253

FABRIQUES DE GYPS ET, CHAUX
CIMENT MIXTE (Rochite)
CIMENT PORTLAND ARTIFICIEL
A
GRANDCHAMP, ROCHE ET VILLENEUVE

PRODUCTION MOYENNE PAR AN
3000 wagons de 10 tonnes

DIPLOME
à
L'EXPOSITION
de
ZURICH
de
1893



MÉDAILLES
DE VERMEIL
à
L'EXPOSITION
D'YVERDON
de
1894

Médaille d'or, Genève 1896. — Médaille d'or, Vevey 1901.

FOURNISSEURS

DE CHAUX ET CIMENT POUR LES

Travaux de Chèvres, du Pont de la Coulouvrenière et du Pont du Mont Blanc à Genève, pour les fortifications et les forces motrices du Rhône de St-Maurice, les travaux de l'entreprise du tunnel du Simplon, les chemins de fer Viège-Zermatt, Martigny-Chatelard, etc., etc.

Commerçants et Industriels!!

Voulez-vous ouvrir de nouveaux débouchés?

Voulez-vous donner plus d'extension à vos affaires?

Insérez dans la

FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

Tarif d'insertion:

10 cent. la ligne ou son espace pour le Valais.
15 cent. pour la Suisse.
20 cent. pour l'étranger.

Adresser les ordres d'insertion directement à l'administration du Journal à Sion:

Imprimerie E. Gessler,
rue de la Dent Blanche.

LAVAGE CHIMIQUE ET TEINTURERIE
HUMMEL & C^{ie}
Wädenswil & Zurich
Envois sont à adresser directement à Wädenswil. Prompte exécution
Emballage cartonné gratis. — Prix modérés.

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRESSION
adressez-vous à
L'IMPRIMERIE
E. GESSLER
SION
ADMINISTRATION
DU
Journal et Feuille d'Avis du Valais

Impressions soignées en tous genres
Circulaires — Livres
Cartes de visite — Cartes d'adresse
Lettres de mariage
Enveloppes — Têtes de lettres
Lettres de faire part
— Journaux — Brochures — Registres —
Actions — Obligations
— Cartes de fiançailles —
Cartes de vins — Etiquettes pour vins
— Catalogues — Prix-courants —
Affiches — Programmes — Lettres de voiture
Chèques — Memorandums
Factures — Diplômes
— Menus —
etc.. etc.

Travail prompt et soigné
Prix modérés
Timbres en caoutchouc
TÉLÉPHONE

Papèterie à 2 fr.
contenant
100 feuilles de papier à lettres,
100 enveloppes,
crayon, porteplume,
bâton de cire à cacheter,
12 plumes d'acier,
gomme à effacer
de l'encre et du buvard. 294
Le tout dans une boîte élégante et
seulement pour 2 fr.
Franco, contre envoi du montant.
5 pièces pour 8 fr.
A. Niederhäuser
fabrique de papier, GRANGES Soleure

chambre, un cocher, un ouvrier bou-
langer, jardinier, vigneron, horloger,
tailleur, cordonnier, un ouvrier de fa-
briques ou de chantiers, etc.;
CHERCHEZ-VOUS une cuisinière
une femme de chambre, une aide de la
ménagère, une bonne d'enfants, etc.;
CHERCHEZ-VOUS une somme-
lière, une caissière, une demoiselle
de magasin, une employée de bureau,
une ouvrière tailleuse, modiste, lin-
gère, etc.;
CHERCHEZ-VOUS une institu-
trice une gouvernante, une dame de
compagnie, etc.;

Petites annonces
du
Journal et Feuille d'Avis
du Valais

INSÉREZ DANS LE
Journal et Feuille d'Avis
du Valais
S'adresser au bureau du journal, Sion
Imprimerie Emile Gessler.

CHERCHEZ-VOUS à remettre en
location un immeuble, une villa, un
appartement, une chambre, des bu-
reaux, un magasin, une cave, un at-
elier, un café, un local quelconque;
CHERCHEZ-VOUS un employé de
bureau ou de magasin, un homme de
peine, un domestique de campagne,
etc.
CHERCHEZ-VOUS un commis, un
secrétaire, un comptable, un agent,
un voyageur, un apprenti, etc.;
CHERCHEZ-VOUS un valet de

PLUS D'INCENDIES DESASTREUX
Travaux en béton armé
Système Hennebique
H. & C. Chaudet frères
architectes-entrepreneurs
Montreux
Concessionnaires dans le canton du Valais
Nouveaux planchers creux
complètement insonorés
(296) Etudes et devis gratuits
A louer
chambres meublées, confortables, lu-
mière électrique. Pour renseignements
s'adresser au bureau du journal.

Tisane Française des Anciens Moines
Tel est le nom de cette découverte scientifique destinée à révolutionner l'art
de guérir.
Tous les malades désespérés et découragés trouveront, dans ce remède
merveilleux, un moyen certain pour se guérir sans drogues funestes, sans
poisons qui fatiguent le corps, épuisent les nerfs et délabrent l'estomac.
La Tisane Française des Anciens Moines procure
Force, Vigueur, Santé. C'est une **Tisane concentrée** ne
renfermant que des **Extraits et Sucres** de plantes régénératrices
qui réparent les forces, fortifient l'organisme et purifient le sang.
Elle guérit tous les vices du sang et des humeurs, dartres, eczéma,
mas, rhumatismes, goutte; maladies de l'estomac, du cœur et du
foie, anémie, faiblesse, mauvaises digestions, migraines, constipations
etc. Des milliers de guérisons attestent son efficacité merveilleuse. Approuvée
par la Société d'Hygiène de France. Dépuratif végétal recommandé.
Le flacon (avec brochure explicative), 4 fr. 50; par 3 flacons, 12 francs.
Vente pour la Suisse: MM. **Cartier et Jörin**, droguistes à Genève; pour
la France et l'Etranger, s'adresser directement au fabricant: **M. Deroux**,
pharmacien (1er prix), à Thonon les Bains (Haute-Savoie), qui expédie franco
contre mandat-poste ou contre remboursement. 316

FABRIQUE
DE
CHAUX & CIMENTS
Canaux & tuyaux en grès et ciment, Briques argile cuites & ciment
Fabrique de carbonate pour eaux gazeuses, de laine de bois
pour emballer les fruits et pour literie 150
Chaux et Ciments de France et Suisse. — Gyps. — Dalles et
Briques en verre. — Produits réfractaires. — Carton bitumé
Carréages divers. **J. ROD**, à Montreux et Villeneuve.

pour eux une source d'inquiétude. Ils pou-
vaient aisément se cacher à l'ombre des arbres
épais et serrés de la forêt, mais la grande cha-
loupe, couchée sur le banc de sable, était un
objet assez apparent pour être vu de plusieurs
milles par quiconque aurait côtoyé la rive ou
serait sorti brusquement de la forêt.
S'il y avait près de là quelque nid de pi-
rates, la pinasse trahirait la présence de ceux
qui la montaient. La première question était
donc de savoir ce qu'on ferait. Si les nau-
fragés en avaient eu la force, ils auraient pu
tirer la pinasse sur le rivage et la cacher
sous bois, mais ils n'en eurent même pas la
pensée, pénétrés qu'ils étaient du sentiment
de leur impuissance. C'était tout ce qu'ils pou-
vaient faire traîner çà et là leurs corps en-
core débilisés, comment seraient-ils venus à
bout de remuer la lourde embarcation? Mur-
tagh proposa de la dépecer et d'en laisser
flotter les débris au gré du courant. Le capi-
taine n'approuva pas cette proposition. Le ba-
teau qui les avait si longtemps portés sur une
mer inconnue et qui les avait enfin sauvés,
méritait un autre traitement; ils pouvaient en-
core en avoir besoin, ne sachant pas au juste
s'ils avaient abordé à Bornéo même ou dans
l'un des nombreux îlots qu'on trouve près de
la côte occidentale de l'île principale. Si par
hasard, ils étaient dans l'un de ces îlots, le ba-
teau leur serait nécessaire pour se rendre jus-
qu'à la grande terre. Pendant qu'ils étaient

engagés dans cette discussion, l'œil perçant
de Saloo, errant aux alentours, découvrit quel
que chose qui promettait la solution de la dif-
ficulté.
Le petit cours d'eau, ou plutôt l'estuaire
creusé dans les sables par son courant, avait
formé un canal assez profond pour donner
passage à un bateau d'un plus fort tirant d'eau
que la pinasse.
«Pourquoi ne pas faire remonter la rivière
au bateau? demanda le Malais.»
— Saloo a raison, dit le capitaine, cela doit
être faisable.
— Eh bien! il faut le faire, reprit Murtagh.
Est-il bien avisé ce Saloo d'avoir trouvé cela
à lui tout seul. Nous y mettrons-nous desuite,
capitaine?
— Certainement.
Et les trois hommes, se levant aussitôt, se
dirigèrent vers le canot.
Bien entendu, Henri voulait les suivre, mais
il fallut encore qu'il se résignât à rester sous
les arbres pour y tenir compagnie à sa sœur
et la protéger au besoin, lui dit son père,
C'était une mission de confiance bien faite
pour le dédommager de son inaction.
— Je suis bien ennuyée, bien gênante
mon pauvre Henri, lui dit sa sœur quand ils
se trouvèrent seuls, mais, sois tranquille, d'ici
un jour ou deux, je serai tout à fait forte, et
nous pourrons aller partout tous deux avec

papa. Tu sais que je ne suis ni poltronne, ni
doutille.
— Oui, oui, je le sais, dit Henri en em-
brassant sa sœur.
Ils se mirent alors à causer de leur pro-
chain voyage. Avec leur père, Murtagh et le
brave Saloo, le succès pour eux n'en était pas
douteux. Ils avaient échappé déjà à tant de
dangers que la pensée de ceux qui les atten-
daient encore ne les préoccupait pas. Ils ne
songeaient qu'aux choses nouvelles et éton-
nantes dont le spectacle devait racheter toutes
les fatigues du trajet.
CHAPITRE VIII
Les trois marins mirent près d'une heure à
remonter le petit fleuve avec la chaloupejus-
qu'en face de leur campement temporaire. Les
forces des deux rameurs étaient peu de chose
pour vaincre le courant, et il leur fallut beau-
coup de temps et de force de volonté pour ve-
nir à bout de leur entreprise. Le bateau fut
enfin placé de manière à rester inaperçu de
tous ceux qui pourraient passer sur la côte;
pour qu'il fût encore plus en sûreté, on le
poussa sous un figuier banyan dont les bran-
ches pendantes couvraient près de la moitié
de la rivière. La chaloupe fut amarrée à l'aide
de la drosse du gouvernail à l'une des tiges
traçantes de l'arbre, et les marins se dispo-
sèrent à retourner vers leur campement, lors-
qu'un cri de Saloo vint les avertir qu'ils se

trouvaient en face d'un nouveau danger.
Dans le fait, ce n'était pas en face d'eux,
mais au-dessus d'eux qu'était le danger, car
en regardant en l'air, comme avait fait le Ma-
lais, ils aperçurent quelque chose qui, au pre-
mier aspect, leur parut être une des tiges de
l'arbre qui se serait trouvée tout à coup douée
de mouvement et de vie. Mais le corps souple,
cylindrique et couvert d'écaillés luisantes
de l'objet en question, leur fit bientôt recon-
naître que ce qu'ils prenaient pour un tronç
d'arbre vivant, n'était autre chose qu'un ser-
pent.
C'était un python, et un python de dimen-
sions énormes, à en juger par les quelques
dix pieds de longueur qu'on en voyait pen-
dre du haut de l'arbre. En appliquant à la
partie visible de l'animal les règles ordinaires
de la configuration des serpents, celui-ci devait
bien mesurer vingt ou vingt-deux pieds de
long.
Au moment où Saloo l'aperçut, il descen-
dait de l'arbre, soit qu'il eût quitté sa po-
sition première sous l'influence de quelque ob-
jet inconnu, soit qu'il eût été dérangé par le
bruit fait en amarrant le bateau. Toujours est-
il qu'il descendait, non le long des tiges mais
dans un espace vide entre elles; sa queue
enroulée autour d'une branche lui servant de
point d'appui, à la manière des singes du Nou-
veau-Monde et des caméléons. Sa tête avait
déjà touché le sol et peut-être son corps eût-il

été bientôt étendu tout entier à terre sans
le cri de Saloo. A ce cri, le serpent releva sou-
dain la tête, mais sans dérouler aucun des
anneaux de sa queue. Les mâchoires ouvertes,
la langue projetée en avant, il se mit à osciller
en tous sens, prêt à fondre sur toute créature
qui se trouverait dans le rayon du cercle dont
sa tête décrivait la circonférence autour de
l'arbre.
L'avertissement de Saloo sauva le capita-
ine, mais soit que Murtagh ne l'entendit pas
assez tôt, soit qu'il obéit trop lentement, il
ne lui fut d'aucune utilité.
L'Irlandais était à quelques pas en avant de
ses compagnons, portant dans ses bras une
partie des agrès de la chaloupe. Au cri de Sa-
loo, il regarda tout autour de lui et aperçut
le serpent se balançant de côté et d'autre
dans ses vibrations circulaires et en même
temps il sentit qu'il était à la portée du rep-
tile.
Obéissant à l'instinct de la conservation, le
charpentier fit un saut de côté, mais soit ma-
ladresse, soit mauvaise chance, soit enfin que
ses mouvements fussent gênés par les objets
dont il était chargé, il alla se heurter violent-
ment contre une des tiges du banyan. Le
choc le fit rebondir en avant et le jeta tout
de son long par terre, le visage tourné du côté
du sol.
(A suivre.)